

Pensez à tout !

112
N° D'URGENCE

POUR ÉVITER UN INCENDIE :

1. Débranchez tous les appareils électriques sauf les congélateurs et réfrigérateurs.
2. Éteignez toutes les lampes sauf celles sur minuterie.
3. Évitez de stocker des liquides inflammables et rangez les aérosols à l'abri des rayons du soleil.
4. Testez les détecteurs de fumée.
5. Coupez le chauffage en été. Diminuez-le en hiver. Éloignez toute matière combustible des points de chauffage.
6. Coupez l'alimentation de tous les appareils au gaz, mazout ou pétrole ; chauffe-eau, bonbonne, cuisinière, etc. Eventuellement coupez l'eau pour éviter les fuites.

POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES :

1. **PARTEZ SANS FANFARE**
Lors du départ, soyez discret : n'attirez pas l'attention.
2. **NE DITES PAS : « ON EST PARTI ! »**
Ne laissez pas de message mentionnant votre absence. Évitez les messages d'absence sur votre messagerie vocale et soyez discret sur les réseaux sociaux. Ne signalez votre absence qu'à des proches dignes de confiance : famille, voisins, connaissances. Faites-leur prendre le courrier et vider la boîte aux lettres. Annulez les livraisons à domicile.
3. **FAITES COMME SI VOUS ÉTIEZ LÀ**
Donnez des signes visibles de présence ou d'occupation (radio, musique, lumières allumées automatiquement et temporairement grâce à des minuteries).
4. **METTEZ VOS VALEURS EN SÉCURITÉ**
Évitez de conserver inutilement des valeurs chez vous (argent, documents importants, bijoux, etc.) ; placez-les dans un coffre. En vacances, n'emportez que le strict nécessaire.
5. **CACHEZ LES TENTATIONS VISIBLES**
N'exposez pas d'objets attrayants aux fenêtres, au regard des passants.
6. **FERMEZ TOUT TOUT TOUT !**
Vérifiez que vous avez bien fermé tous les accès à clé et à double tour, que toutes les fenêtres sont closes, y compris les coupoles et les lucarnes. N'oubliez pas de vérifier les accès au jardin, cour, garage, soupiraux et caves. Verrouillez l'abri de jardin.

7. FAITES ATTENTION AUX CLÉS

Ne laissez pas de clés sur les serrures, rangez-les hors de vue, remettez-les à des personnes de confiance ou emportez-les, tout en prenant garde de ne jamais indiquer de coordonnées précises sur les porte-clés. Gérez les clés : sachez qui possède les clés et le nombre de clés existantes.

8. PROTÉGEZ LES VÉHICULES IMMOBILES

Verrouillez les voitures non utilisées et cadenassez les deux-roues à un objet fixe. Placez-les de préférence dans un garage privé ou un lieu clos, protégé. Là encore, ne laissez pas traîner les clés.

9. CONTRÔLEZ LE JARDIN, LE BALCON OU LA TERRASSE

Faites entretenir vos jardin et pelouse durant votre absence ainsi que vos plantes sur le balcon ou sur la terrasse. Laissez traîner expressément un petit jouet ou autre accessoire sans valeur pour faire croire à une activité récente. Rentez les échelles et les outils de jardin.

10. MASQUEZ VOTRE ADRESSE SUR VOTRE VALISE

Sur vos bagages, n'apposez pas vos coordonnées de façon trop visible : mettez-les de préférence à l'intérieur ou sur une étiquette extérieure bien masquée.

11. PENSEZ À L'ALARME !

Si vous disposez d'un système d'alarme, prévenez la centrale d'alarme de votre départ et rappelez aux personnes de contact la procédure à suivre en cas d'alarme. Activez le système d'alarme lors du départ.

12. DEMANDEZ L'AIDE DE LA POLICE

Vous pouvez signaler à la police locale votre absence prolongée et demander que des patrouilles passent régulièrement contrôler votre habitation. Il suffit de remplir un formulaire disponible auprès de votre commissariat de quartier ou de vous inscrire sur le site internet : www.police.be

ET QUELQUES AUTRES CONSEILS :

1. Veillez à trouver quelqu'un qui vienne arroser vos plantes ou enclenchez le goutte-à-goutte automatique pour vos plantes.
2. Emmenez vos animaux avec vous ou, à défaut, trouvez une garde appropriée pour eux.
3. Vérifiez que le réfrigérateur est vide ou, du moins, qu'il n'y a pas d'aliments périssables qui pourraient moisir et laisser de mauvaises odeurs.
4. Vérifiez que le lave-vaisselle est bien vidé et que le lave-linge et sèche-linge sont vides. Ne rangez pas les affaires humides dans un placard.
5. Veillez à sortir les poubelles. À cet effet, sachez que vous pouvez demander le ramassage, deux fois par an, de vos sacs poubelles à domicile avant une absence prolongée (enlèvement gratuit sur rendez-vous au 0800/97.613 ou l'adresse proprete.1060@stgilles.brussels)

SERVICE DE PRÉVENTION DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES EN COLLABORATION AVEC LA ZONE DE POLICE MIDI



Conseils pour partir sereinement en vacances et éviter les mauvaises surprises

Plus d'infos ?

- **Service de Prévention de la Commune de Saint-Gilles Prévention des cambriolages (technoprévention)**
Rue Vlogaert 22 - 1060 Saint-Gilles
Tel : 02/542 62 40 ;
e-mail : prevention.1060@stgilles.brussels
www.stgilles.irisnet.be

- **Service de proximité de la zone de police Midi**
Tel : 02/559 89 04 ;
e-mail : ZPZ.Midi-Zuid.Prox.TP@police.belgium.eu
Vous pouvez également consulter le site : www.besafe.be



St Gilles Gillis

